



**MESSAGE DU GOUVERNEMENT
A L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DE
LA JOURNÉE MONDIALE DU RECYCLAGE
18 MARS 2023**

Ivoiriennes, Ivoiriens,

Chers Compatriotes,

Chers amis de la Côte d'Ivoire,

Aujourd'hui 18 mars 2023, nous nous joignons à la communauté mondiale pour célébrer la Journée Mondiale du Recyclage.

Cette journée créée en 2018, a pour but de sensibiliser les populations sur l'importance et l'intérêt de l'usage des matériaux recyclés pour une meilleure protection de l'environnement et de la préservation de la qualité du cadre de vie.

Chaque année, cette journée mondiale du recyclage est une occasion de prise de conscience tant collective qu'individuelle.

Chers Compatriotes,

Nos prélèvements des ressources naturelles dépassent largement la capacité de la planète à régénérer de nouvelles ressources et à absorber les déchets.

Selon le Fonds Mondial de l'Environnement, l'extraction de ressources a été multipliée par douze entre 1900 et 2015 et devrait encore doubler d'ici 2050. De plus, dans le monde, 2 milliards de tonnes de déchets sont-ils produits chaque année et ce chiffre augmente sans cesse.

Cela montre les limites des modèles classiques de production et de consommation linéaires reposant sur le principe de l'abondance des ressources naturelles.

Dans un contexte de raréfaction des matières premières, il urge donc d'agir en mettant un terme à cette utilisation effrénée des ressources naturelles par l'exploration de solutions alternatives de recyclage.

Le recyclage se présente comme une des solutions à notre portée et permet de donner une seconde vie à nos déchets comme matières premières secondaires dans le cycle de consommation.

Le recyclage évite le gaspillage de ressources naturelles tout en assurant la sécurisation de l'approvisionnement de l'industrie en matières premières. Il contribue inéluctablement à diminuer les impacts de la production industrielle sur notre environnement.

Chers compatriotes ;

Chers amis de la Côte d'Ivoire ;

La croissance de la population mondiale et la consommation excessive des ressources naturelles génèrent une production importante des déchets qui dans la plupart des pays sont destinés en grande partie à l'enfouissement.

Pourtant ces déchets, contiennent de nombreux matériaux pouvant être recyclés tels que le carton, le papier, les bouteilles, le plastique, les verres....

Le recyclage contribue ainsi à réduire le volume des déchets qui parviennent à l'élimination finale et tous les impacts négatifs qu'ils ont sur l'environnement.

Chers amis de la Côte d'Ivoire ;

A travers le programme « une Côte d'Ivoire Solidaire » prôné par Son Excellence Alassane OUATTARA, Président de la république, notre pays est définitivement engagé vers une économie plus durable et inclusive, portée par tous les secteurs d'activités.

Le secteur des déchets en Côte d'Ivoire regorge d'importantes quantités de déchets recyclables. La mise en œuvre d'une gestion écologiquement rationnelle de nos déchets constitue un levier pour lutter contre les effets du réchauffement climatique.

C'est également un moyen de préservation de l'environnement et constitue une source de création de richesses et d'emplois verts pour notre jeunesse.

En cette année 2023, déclarée par Son Excellence Alassane OUATTARA, « année de la jeunesse », le tri, le réemploi et le recyclage de nos déchets offrent un vivier d'emplois pour la jeunesse.

Chers compatriotes ;

Le Gouvernement, à travers le Ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité et en synergie avec tous les partenaires au développement, en particulier avec le District autonome d'Abidjan, se donne progressivement les moyens de moderniser la gestion des déchets sur le territoire national avec la promotion de l'économie circulaire en accordant une place de choix au recyclage et à la valorisation.

Au nombre des initiatives dans cette direction, on peut citer :

- Le projet pilote de tri par les ménages initiés par l'Agence de gestion des déchets (ANAGED)
- L'école d'économie circulaire par le Ministre Gouverneur Robert Beugré MAMBE
- L'extension du model du CVET/KOSSIHOUEEN vers l'inter-municipalité
- L'étude Financé par la banque mondiale sur l'équilibre financier des intercommunalités
- Les projets de CVET à Abidjan financé par Projet d'Assainissement et de Résilience Urbaine(PARU)
- La politique de décharges contrôlées dans les communes .

Chers compatriotes ;

Chers amis de la Côte d'Ivoire ;

En cette Journée dédiée au Recyclage,

J'invite le secteur privé à prendre toute sa place dans la mise en œuvre de la nouvelle politique de gestion des déchets.

J'encourage les initiatives en cours en matière de recyclage et de valorisation des déchets sur toute l'étendue du territoire national.

Redoublons d'efforts et intégrons le recyclage dans nos habitudes. Ensemble, nous pouvons changer nos habitudes et gagner le pari de la promotion de l'économie circulaire, source de création d'emplois et de richesses.

Je vous remercie.

Bouaké FOFANA

Ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité